



Liberté . Egalité . Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU CANTAL

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS
D'INONDATION ET DE CRUE TORRENTIELLES

BASSIN RANCE-CELE

PLAN DE ZONAGE

Commune du TRIOULOU

ANNEXE 2

à l'arrêté préfectoral n°2002-0279 du 27 Février 2002

LEGENDE

— Limites de la crue de référence ou de la plus forte crue connue

— Limites des zones aléa fort

— Lit ordinaire

V Zones vertes (V1=aléa fort, V2=aléa faible)

B Zone bleue

R Zone rouge



ECHELLE 1 / 5.000